



## L'ACTUALITÉ

# CNAS : 2 JOURS D'ÉCHANGES, DE RÉFLEXIONS ET DE MISE EN PERSPECTIVE

**Outre les nombreuses actualités sociales, les délégués ont travaillé sur la manière de porter leur mandat syndical et ont pu échanger avec un économiste et un universitaire.**

Mercredi et jeudi, les représentants du Réseau en charge des questions sociales et de formation se sont réunis à la Confédération dans le cadre de la CNAS présidée par la 1ère vice-présidente Corine Postel, en duo avec Laure Vial, pour ce qui concerne les questions compétences et formation dont elle est cheffe de file.

La réunion a commencé par un retour sur les grands sujets d'actualité sociale, à commencer par la mesure de la représentativité patronale qui a confirmé la CAPEB comme étant la 1ère organisation professionnelle de France tous secteurs confondus en nombre d'adhérents et l'organisation patronale majoritaire sur le champ des jusqu'à dix salariés. Une victoire sans conteste donc. Néanmoins, la CAPEB poursuit son lobbying pour faire changer les règles de décompte en vue d'y apporter toute la transparence et l'équité qui s'imposent. Après un lobbying commencé il y a plusieurs mois, la CAPEB vient enfin d'obtenir l'accord de la Présidente de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale pour le lancement d'une mission flash à ce sujet, ce qui constitue une seconde victoire.

Les délégués ont ensuite pris connaissance du calendrier et des cycles thématiques des

concertations engagées par l'État sur la réforme des retraites ainsi que des positions et propositions de la CAPEB, et donc de l'U2P, sur ces différents sujets.

Il a ensuite été question de l'intérêt des accords d'entreprise et du revirement de l'URSSAF national à ce sujet, confirmant que ces accords prévalent sur les dispositions des conventions collectives. Un rappel a été fait à cette occasion des modalités de mise en place d'un accord d'entreprise.

Un focus a ensuite été proposé sur l'évolution des missions des services de santé au travail qui intègrent désormais la prévention. La Loi du 2 août 2021, qui acte l'extension de ces missions, vise notamment à renforcer la prise en compte du suivi médical des indépendants, des chefs d'entreprise et des salariés des TPE par ces SPST. Les représentants du Réseau ont été invités à vérifier que les changements actés par la Loi et que nous avons souhaités sont désormais effectifs dans les territoires.

Par ailleurs, un point a été proposé sur les travaux que conduit la CAPEB depuis plusieurs mois sur la féminisation des instances de gouvernance et notamment sur les retours du questionnaire qui avait été adressé au Réseau pour identifier

les freins et les bonnes pratiques à ce sujet. La première matinée s'est terminée sur la mise en place, dès 2023, d'une longue période transitoire de 10 ans, au terme de laquelle la DFS disparaîtra. C'est une grande victoire dont la CNAS s'est félicitée compte tenu des économies qu'elle représente pour les petites entreprises sur le plan financier.

Une nouveauté pour cette commission nationale : les délégués ont travaillé en ateliers le mercredi après-midi pour recueillir des clés leur permettant de mieux assurer leur mandat syndical. La société Iletan qui animait ces ateliers leur a donné les techniques et astuces qui permettent d'improviser dans des situations délicates, de comprendre le mode de fonctionnement de ses interlocuteurs et de mieux communiquer et convaincre.

La journée s'est terminée par un échange avec le Président confédéral.

Le lendemain, la CNAS s'est ouverte sur les thèmes relatifs aux compétences et à la formation, commençant par pointer la nécessité de préserver des moyens financiers durables et conséquents pour l'apprentissage afin de permettre au plus grand nombre de jeunes d'accéder à nos métiers.

## COMMUNICATION

# LA CAPEB PUBLIE UN MANIFESTE DANS LE MONDE

La CAPEB poursuit son lobbying auprès des Pouvoirs publics pour leur faire comprendre que la rénovation énergétique ne pourra pas se faire sans les entreprises artisanales du bâtiment.

Ce jeudi 24 novembre, elle a publié un manifeste dans Le Monde (quotidien papier et numérique) pour rappeler combien les petites entreprises sont déjà investies dans la rénovation des bâtiments et des logements et pour souligner qu'elles pourraient faire encore bien davantage si l'État levait les freins aujourd'hui parfaitement identifiés qui les découragent, voire les empêchent d'intervenir en masse sur ce marché.

La CAPEB appelle le Gouvernement et les parlementaires à prendre conscience que,

pour agir durablement et efficacement contre le changement climatique, il faut leur donner les moyens d'exercer leur métier sereinement. Ce Manifeste s'inscrit dans la continuité de notre campagne de communication lancée sur nos réseaux sociaux fin août, et toujours dans le cadre des Assises du BTP dont les travaux se poursuivent au sein de différents groupes de travail en attendant une nouvelle réunion plénière qui avait été annoncée pour décembre par le Ministre de l'Économie, le 22 septembre dernier.

## LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

EST UN IMMENSE DÉFI COLLECTIF. ELLE DOIT ÊTRE ENGAGÉE MAINTENANT ET SANS DEMI-MESURE. LES 500 000 ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT, QUI REPRÉSENTENT 96% DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT, S'ENGAGENT AU QUOTIDIEN POUR RÉDUIRE DRASTIQUEMENT NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, COMPÉTENTES ET PRÉSENTES PARTOUT SUR LE TERRITOIRE, ELLES DÉTIENNENT LES CLÉS POUR RELEVÉR CE DÉFI. POUANT, RIEN N'EST FAIT POUR LEUR SIMPLIFIER LA TÂCHE, DES RÉGLEMENTATIONS COMPLEXES, INSTABLES ET PARFOIS CONTRADICTOIRES, DES DISPOSITIFS D'AIDÉ À LA RÉNOVATION PEU LISIBLES QUI DÉSORIENTENT LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS. AUTANT DE FREINS QUI BRIDENT LEUR POTENTIEL. DANS UN CONTEXTE OÙ SEUL, L'OBJECTIF DE RÉNOVATION DE L'ENSEMBLE DE NOS BÂTIMENTS DEVRAIT NOUS GUIDER. LA CAPEB, AU NOM DES ENTREPRISES ARTISANALES DU BÂTIMENT, APPELE LE GOUVERNEMENT, AINSI QUE LES PARLEMENTAIRES, À PRENDRE CONSCIENCE QUE, POUR AGIR DURABLEMENT ET EFFICACEMENT CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, IL FAUT LEUR DONNER LES MOYENS D'EXERCER LEUR MÉTIER SÈREINEMENT. AUJOURD'HUI, IL EST TEMPS D'ARRÊTER DE STAGNER QUE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

## VA SE FAIRE TOUTE SEULE.



Retrouver toutes les propositions de la CAPEB sur [capeb.fr/propositions](http://capeb.fr/propositions)

Confédération de l'Artisanat et des Métiers (Confédération des Artisans du Bâtiment) CAPEB - Confédération des Artisans du Bâtiment

Pour en savoir plus sur cette campagne "Manifeste", [rendez-vous sur ARTUR.](#)

## ÉCONOMIE

### → À L'OCCASION DU SALON DES MAIRES, LA CAPEB ALERTE UNE NOUVELLE FOIS SUR LES ZFE ET LA REP

L'U2P tenait un stand sur le salon des Maires cette semaine et proposait un plateau télé où de nombreuses tables rondes ont été proposées, filmées puis diffusées sur la chaîne Youtube de l'U2P

La CAPEB a saisi cette opportunité pour diffuser ses alertes et propositions sur la REP et les ZFE, deux sujets qui relèvent de décisions locales et sur lesquels nous menons une action syndicale en réseau. Un livret d'accompagnement sur chacun des deux sujets ainsi que 2 modules vidéo sont à votre disposition [sur ARTUR](#).

Ainsi, ce mardi 22 novembre, le Président Jean-Christophe Repon, accompagné d'Antony Hadjipanayoutou, administrateur confédéral en charge du dossier ZFE, ont présenté les problématiques des entreprises artisanales du bâtiment au regard de cet enjeu de dépollution des centres villes notamment et ont rappelé les propositions que nous formulons pour permettre aux petites entreprises de respecter dès que possible les règles de ces ZFE-m. Ils ont rappelé que les conditions ne sont pas remplies à ce jour pour

leur permettre. Ils ont été appuyés en cela par Gérard Le Seul, député et rapporteur de la mission flash sur les ZFE-m et par Robert Bassols, président de la FNA (Fédération nationale de l'automobile) qui demande, lui aussi, un calendrier réaliste pour la mise en place de ces restrictions de circulation ([revoir ici](#)).

Ce jeudi 24 novembre, la CAPEB proposait deux tables rondes. La première portait sur le rôle des élus locaux dans la rénovation des bâtiments publics et les difficultés qu'ils rencontrent pour répondre à cet enjeu. Autour de notre vice-président David Morales, participaient à cet échange Jean-Michel Woulkoff, président de l'UNSA et Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur du programme Action Cœur de Ville ([revoir ici](#)).

La dernière table ronde organisée par nos soins portait sur la REP et les difficultés que

sa mise en place hâtive vont créer pour les entreprises artisanales du bâtiment. Jean-Yves Labat en a expliqué les détails aux côtés de Pierre Bardies, Maire de Saint Martin de Villereglard et président du Covaldem qui assure la gestion des déchets de l'agglomération de Carcassonne, et d'Eric Weisman, directeur du développement de l'éco organisme Eco Maison (ex Eco mobilier qui fait partie des 4 éco organismes agréés par les pouvoirs publics pour la mise en oeuvre de la REP Bâtiment) ([revoir ici](#)).



### → SOLIDARITÉ DE FILIÈRE : DE NOUVEAUX PARTENAIRES S'ENGAGENT

Depuis l'annonce de l'engagement de 24 partenaires qui se joignent à notre démarche en signant la déclaration commune pour une solidarité de la filière ou en prenant l'engagement par un courrier distinct, d'autres partenaires ont manifesté leur volonté de rejoindre le mouvement. C'est le cas de knauf qui nous a indiqué être prêt à intégrer dans leurs prix le juste coût des hausses (selon qu'elles proviennent de l'énergie, des matières

premières, des composants électroniques ou encore de la décarbonation des process de production), maintenir les mêmes prix, au moins sur une durée de 60 jours et enfin, prévenir suffisamment tôt les négociés/



distributeurs/entreprises de toute future hausse des prix. Siniat/EFBP, URSA et le groupe SANSE ont également confirmé leur engagement à informer au préalable leur client des hausses de prix, à émettre des devis valables au moins un mois (hors produits à court) et à n'augmenter leur prix que le 1er de chaque mois. La CAPEB a ainsi réuni à ce jour 31 partenaires autour d'elle et continue à élargir le cercle des partenaires solidaires !

## ÉCONOMIE

### → UN COUP DE POUCE POUR LE CHAUFFAGE AU BOIS

**Pour faire face aux fortes hausses du prix de l'électricité et du gaz, le Gouvernement distribue des chèques aux plus modestes.**

Ainsi, après l'annonce d'un chèque « fioul », l'État se prépare à soutenir les ménages qui se chauffent au bois.

Le Gouvernement a ainsi intégré dans le projet de loi de finances en cours d'examen une nouvelle enveloppe de 230 millions d'euros dans le but d'octroyer un chèque aux ménages concernés.

Comme le chèque « fioul », le chèque « bois » pourra également être utilisé pour contribuer au financement de travaux de rénovation énergétique.

Les députés ont voté cette mesure qui doit maintenant faire l'objet d'un décret d'application.



### → LE DISPOSITIF MON ÉCO-PTZ PRIME RÉNOV' EST SUR LES RAILS

**Le Gouvernement a annoncé que le nouveau dispositif couplant MaPrimeRénov' et l'Eco PTZ est désormais opérationnel.**

Ce dispositif a été lancé le 1<sup>er</sup> juillet dernier mais c'est seulement aujourd'hui que certaines banques commencent à le proposer à leurs clients.

Il permet aux ménages qui sollicitent une aide MaPrimeRénov' de ne pas avoir besoin de déposer un second dossier pour demander un Eco PTZ à leur banque en vue de couvrir

tout ou partie du reste à charge de leurs travaux.

Ce couplage va dans le bon sens en termes de simplification de l'accès à ce type de prêt. Et à cet égard, il répond en partie à nos demandes. Toutefois, nous regrettons que ce dispositif ne soit pas élargi à l'ensemble des ménages (puisque les travaux et ménages non éligibles à MaPrimeRénov' ne sont pas concernés) et nous appelons donc le gouvernement à aller plus loin en créant un prêt garanti « vert » avec les banques, ouvert à tous et qui pourrait permettre de financer l'investissement souvent très lourd d'une rénovation énergétique, sans creuser la dette publique.

**Une CPE est à disposition** sur ce dispositif 'Mon éco-PTZ prime rénov'.



## RÉSEAU

### → LES ÉLUS CAPEB ET CNATP DU MAINE ET LOIRE EN FORMATION À PARIS

**Une quinzaine d'élus du Maine et Loire ont passé 2 jours la semaine dernière à la Confédération pour une mini École des Cadres autour de Jean-Claude Condou.**

Au programme, un petit retour sur l'histoire de l'Artisanat, de la CAPEB et de la CNATP et un rappel de leur organisation respective, de leur environnement et des caractéristiques de notre secteur. Les participant(e)s ont pu également redécouvrir les fondamentaux de

l'action syndicale et du comportement d'un élu. Savoir bien prendre la parole, s'engager syndicalement au profit des seuls artisans, animer un groupe ou une réunion, gérer son temps, gérer ses relations avec les médias... autant de points essentiels qu'il est utile de

bien maîtriser quand on veut représenter ses pairs.

C'était tout l'objet de cette formation qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Bravo donc à l'équipe du Maine et Loire ! À qui le tour ?





## CESE

Réuni en plénière ce 22 novembre, le CESE a adopté un avis qui nous concerne tout particulièrement puisqu'il était intitulé « Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation ». Ce projet d'avis a été présenté par la Commission Territoires, agriculture et alimentation qui avait sollicité les contributions d'autres commissions compte tenu du caractère transversal de ce sujet. Le Président de la CAPEB a contribué à cet avis avec l'objectif de répondre à la question de savoir comment massifier les rénovations énergétiques globalement performantes des logements (individuels ou en copropriété, locatifs sociaux ou non...) et des bâtiments publics, industriels et commerciaux, pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par le Plan Climat de 2017 prévoyant notamment la rénovation annuelle de 500 000 logements parmi les 7 millions de « passoires thermiques » recensées. Dans cet avis, le CESE identifie et analyse le rôle des différents acteurs impliqués et prend en considération les dimensions sociales et sociétales liées à l'évolution des attentes, aux modes de vie et aux contraintes financières des occupants des bâtiments. Cet avis formule au final des préconisations opérationnelles visant à concevoir un modèle économique soutenable à long terme, y compris sur le plan budgétaire, et un mode de gouvernance adapté, pour contribuer à atteindre les objectifs fixés dans la SNBC.

## MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le Président Jean-Christophe Repon participait mardi à une bilatérale avec le Ministre du Travail sur la réforme des retraites. À cette occasion, il portait les revendications et propositions de l'U2P en tant que chef de file pour ces concertations.

## SALON DES MAIRES DE FRANCE

Le salon des Maires de France se tenait cette semaine à la Porte de Versailles. Le Président de la CAPEB participait mardi à la table ronde que nous avons



organisée sur les ZFE-m sur le plateau télé installé sur le stand de l'U2P. On notera par ailleurs que le vice-président David Morales, qui intervenait jeudi dans la table ronde sur le rôle des élus locaux dans la rénovation des bâtiments publics, a pu échanger avec le sénateur d'Indre-Loire et Président de la délégation sénatoriale aux entreprises Serge Babary qui intervenait, lui, dans une table ronde U2P TV sur la transmission d'entreprise.

## SILVER ÉCONOMIE

Le Président Jean-Christophe Repon a pu échanger mercredi matin avec Luc Broussy, Président de France Silver Économie et auteur du rapport « Nous vieillirons ensemble » remis au Gouvernement en mai 2021. Buts de cet échange : comment éviter de répéter les erreurs ou difficultés de mise en œuvre constatées dans le cadre de MaPrimeRénov dans la perspective de la mise en place de Ma Prime Adapt', annoncée pour 2024 et comment prendre en considération les entreprises artisanales du bâtiment qui sont titulaires des marques Handibat et Silverbat ainsi que celles qui ont suivi les formations sans aller au bout de leur démarche.

## ÉCONOMISTES DE LA CONSTRUCTION



Le Président de la CAPEB a rencontré mercredi son homologue de l'UNTEC pour échanger sur différentes problématiques communes entre les économistes de la construction et les entreprises artisanales du bâtiment, à commencer par les GME et les hausses des coûts des matériaux et de l'énergie.

## CNAS

Le Président confédéral s'est adressé aux membres de la CNAS ce mercredi soir, les invitant à continuer à se former pour bien porter la parole de la CAPEB dans les territoires et à faire connaître leurs propositions pour nourrir et co-construire la politique de la CAPEB. Il a insisté sur la dynamique que lui-même et toute l'équipe du Conseil d'administration ont commencé à insuffler dans l'ensemble du Réseau pour défendre l'identité de l'artisanat et du modèle de l'entreprise artisanale.

"Toute décision prise sur la base du bien-fondé pour l'entreprise artisanale est aussi favorable à la CAPEB" a-t-il déclaré, ajoutant "on se doit de porter cette parole auprès des jeunes qui cherchent un sens à leur vie parce que nos entreprises ont un rôle citoyen essentiel et participent au mieux-vivre de tous".



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration concluait cette semaine syndicale. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

## L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

Avec l'U2P, la CAPEB se bat aujourd'hui pour éviter l'affaiblissement des filières professionnelles et fait des propositions concrètes en ce sens. Nous demandons notamment à l'État de contribuer à la formation initiale comme il le fait pour les formations sous statut scolaire. Ce serait d'autant plus cohérent que le corollaire de l'augmentation du nombre d'apprentis a été la baisse du nombre de lycéens professionnels. Ces lycées justement qui font l'objet d'une réforme annoncée en vue des les professionnaliser pour améliorer l'insertion dans l'emploi des jeunes qui en sortent et de faciliter la poursuite d'études.

Dans ce contexte, les objectifs de la convention que la CAPEB a signée avec le CCCA-BTP pour

plus d'innovations dans les entreprises et dans l'accompagnement des jeunes ont été rappelés. Tout comme les leviers pour attirer les jeunes et faciliter leur recrutement ainsi que l'offre de services que la CAPEB a développés à l'attention des entreprises dans le but de les aider à faire face aux multiples transformations qui s'imposent à elles. Il a donc été question de l'outil ARTICompétences, de la plateforme 1jobdanslebatiment.fr qui s'intègre dans le partenariat avec Pôle Emploi, des différentes initiatives menées dans les territoires et de la Communauté RH. Un focus a été fait sur cette dernière démarche et sur l'expertise partagée qu'elle fait émerger au profit de tous. Il a été rappelé également que la formation

régulière des membres du Réseau de la CAPEB est un enjeu très fort pour l'artisanat du Bâtiment tant pour les élus (École des Cadres notamment) que pour les collaborateurs.

Cette matinée s'est terminée par une conférence de Pierre Sabatier, économiste prospectiviste, qui a mis en évidence les atouts dont disposent les TPE pour concilier performance sociale et performance économique dans le contexte inédit actuel. Et c'est une seconde intervention extérieure qui a conclu cette CNAS 2022 avec Jean-Pierre Willems, universitaire à Paris Sorbonne sur le sujet : En quoi le système de formation professionnelle est-il inspirant pour nos entreprises artisanales du bâtiment ?